COMMUNE DE SAINS EN AMIENOIS

Projet Educatif Territorial Et Plan Mercredi

2022/2023-2026

Sommaire

Porteur du projet	p.3
Territoire et écoles concernés	p.3
Gestion des Accueils Collectifs de Mineurs	p.3
Pilotage et coordination du PEDT :	p.4
1) Composition du comité du pilotage	p.4
2) Coordination du projet	p.4
3) Modalités de pilotage	p.4
Objectifs et Moyens :	p.5
1) Objectifs éducatifs de la commune	p.5
2) Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs	p.5
Partenaires :	p.6
1) Partenaires institutionnels	p.6
2) Partenaires associatifs	p.6
3) Autres partenaires ponctuels	p.6
Les locaux	p.7
Réunions	p.7
Organisation :	p.7
1) Fonctionnement Matin	p.7
2) Fonctionnement Midi	p.7
3) Fonctionnement Soir	p.8
4) Mercredi + journée type	p.8-9
Participation financière des parents	p.10
ALSH en période de vacances scolaires	p.10
Modes de communication avec les familles	p.11
Les activités proposées aux enfants de l'ALSH	p.11
Les nouveaux projets :	
Axe majeur : environnement et biodiversité	p.11.12
Autres axes	p.12.13
La dynamique partenariale	p.13
Bilan du PEDT et Plan Mercredi 2018/2022	p.14
1) Evaluation par le comité de pilotage	
Fiches d'évaluation CEMEA	p.15 à 22
2) Visite de la PMI	p.23
3) Questionnaire de satisfaction des familles et QR Code	p.23
Photos	p.24
Critères d'évaluation PEDT 2023-2026	p.25 à 28
Annexe 1 : feuille émargement	p.29

Porteur du projet

- Mairie de Sains en amiénois -> 03.22.09.51.15

  ->mairie@sainsenamienois.fr

- Mme ZOUINI Marie Adjointe au Maire, délégation enfance

  -> 06.30.95.19.26 ; marie.zouini@wanadoo.fr

- MME HULOT Edwige, Directrice ALSH

  ->alsh.sainsenamienois@gmail.com ;

Territoire et écoles concernés

- Ecole primaire la Sentelette

  11, chemin de la sentelette

  80680 SAINS EN AMIENOIS

Enfants de 3 à 11 ans :

- Enfants maternelles : 53
- Enfants élémentaires : 120

Soit un total de 173 enfants

Gestion des Accueils Collectifs de Mineurs

Périscolaire	Mercredi	Petites vacances	Juillet
Mairie Sains en Amiénois 3 à 11 ans	Mairie Sains en Amiénois 3 à 11 ans	Association Familles Rurales 3 à 12 ans	Association Familles Rurales 3 à 15 ans

Pilotage et coordination du PEDT

1) Composition du comité du pilotage :

- Mr LEPOETRE Pierre Maire Sains en Amiénois,
- MME VANPEPERSTRAETE Catherine, secrétaire de Mairie Sains en Amiénois,
- Mme ZOUINI Marie, adjointe, délégation enfance,
- Mme DEFERT, adjointe aux solidarités, commission enfance, association Sains temps Libre, et Club Pétanque,
- MME MORCHAIN Muriel, directrice école,
- MR DHERBOMEZ Éric, enseignant, CM1-CM2,
- MME THORRIGNAC Valérie, Inspectrice Education Nationale,
- Mr BAILLY Jérôme, Association APIC,
- MME BOIDARD virginie, parent d'élève,
- MR BOUHADAD Yahia, SDAJES, référent de la continuité éducative,
- Mr HERMANT Thomas, association Picardie Nature, Valentine BROHON chargée de mission biodiversité,
- MR MOYES Laurent, tennis,
- MME CAMERLYNCK Aurèlie, association familles rurales,
- MME HULOT, Directrice ALSH, Sains en Amiénois,

2) Coordination du projet :

- Mme ZOUINI, adjointe au maire tel : 06 30 95 19 26 marie.zouini@wanadoo.fr
- Mme HULOT, Directrice ALSH : alsh.sainsenamienois@gmail.com

3) Modalités de pilotage :

Réunion 2 fois par an pour faire le point sur les axes menés et sur les objectifs atteints ou en cours.

Objectifs et Moyens

1) Objectifs éducatifs de la commune :

- Soutenir et accompagner les référents éducatifs du périscolaire ;
- Permettre et soutenir l'accès à la formation des agents (BAFA, BAFD, BPJEPS, aide concours atsem);
- Favoriser les journées de formation ponctuelles ;
- Participer et s'investir dans le Plan Alimentaire Territorial d'Amiens métropole (PAT) ;
- Veiller à la sécurité globale des enfants par la mise en sécurité des locaux, et des aménagements extérieurs,
- Permettre l'intégration des enfants porteurs de handicap avec l'achat de matériels adaptés (table, lève-personne) ;
- Se donner les moyens de répondre aux besoins spécifiques des enfants en lien avec une problématique individuelle (alimentaire, comportement, PAI) ;
- Favoriser le partenariat entre les différents acteurs qui entourent l'enfant (mairie, école, péri, parents, association et habitants du village) ;

2) Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs :

- Offrir aux enfants des moments d'épanouissement et de bien-être ;
- Développer le savoir vivre ensemble et créer du lien social ;
- Favoriser l'autonomie ;
- Veiller au respect de chaque enfant et à sa sécurité physique, morale et affective ;
- Apporter des réponses adaptées au besoin de l'enfant et à sa sensibilité ;
- Favoriser l'accès aux jeunes à des activités diverses et variées et susciter la curiosité ;
- Développer certaines qualités artistiques, culturelles et sportives chez les jeunes et les orienter vers le monde associatif en lien avec les parents ;
- Veiller au respect du rythme de l'enfant pour qu'il puisse se relâcher ou se reposer ;
- Favoriser l'intergénérationnel ;
- Valoriser l'échange avec les familles, favoriser le dialogue et la communication ;
- Développer des actions autour de la parentalité ;

Partenaires

1) Partenaires institutionnels :

- Municipalité de Sains en Amiénois,
- Ecole primaire de la Sentelette,
- Accueil de loisirs de Sains en Amiénois,
- SDAJES,
- CAF,
- Pôle ressources handicap de la CAF,
- Parents élus,
- Amiens Métropole (locaux et transport),
- API (entreprise privée de restauration),

2) Partenaires associatifs :

- APIC,
- Familles Rurales
- Club de Tennis,
- Association de Pétanque,
- Association Sains temps libre,
- Picardie Nature.

3) Autres partenaires ponctuels :

- Comité de jumelage : Dury, Sains en Amiénois et St Fuscien avec une ville allemande : BESSENBACH,
- Accueil de loisirs de St Fuscien,
- Habitants du village,

Les locaux

L'accueil Collectifs de Mineurs se déroule au sein de l'école primaire de La Sentelette.

Les locaux mis à disposition pour l'accueil de loisirs sont constitués de :

- Une entrée avec les toilettes maternelles, primaires
- Une tisanerie permettant de faire atelier cuisine (four, micro-ondes…).
- Une pièce exclusivement pour le périscolaire regroupant : des jeux de sociétés, coin lecture avec bibliothèque, coin dessin, coin tapis pour les voitures, coin cuisine et poupon,
- Une cour permettant de faire des jeux sportifs.
- Un préau

Réunions d'équipe

- Réunions hebdomadaires avec l'équipe d'animation,
- Bilan d'équipe toutes les six semaines pour faire le point du travail réalisé auprès des enfants et réajuster si nécessaire, mené par Mr le Maire,
- Nouveauté : organiser une instance Pause Méridienne avec les enseignants dans le but de travailler la cohérence et la complémentarité éducative entre les temps scolaires et périscolaires, ceci correspond également à une demande des parents élus et de l'APIC (association de parents).

Organisation

1) Fonctionnement Matin :

- Accueil périscolaire de 7h30 à 8h30 ;
- Environ 30-35 enfants
- Echelonnage de l'arrivée des enfants ;
- Activités courtes et variées ;
- 8h35 : transport scolaire, arrivée des enfants de ST FUSCIEN scolarisés à SAINS et départ des enfants de SAINS scolarisés à ST FUSCIEN (RPI) ;

2) Fonctionnement Midi :

- 11h40 à 13h40 ;
- Environ 145 enfants ;
- Service cantine : SELF pour les primaires et service à table pour les maternels ;
- Activités libres avant et après le repas : ballons, cordes à sauter, raquettes de badminton, élastiques ;

3) Fonctionnement : Soir :

- 16h40 à 18h30 ;
- Environ 45 enfants ;
- Aide aux devoirs pour les volontaires ;
- Rituels autour du goûter : hygiène, échange et partage ;
- Animations et activités extérieures au choix ;
- Transport St Fuscien / Sains (RPI) ;

4) Mercredi :

- 8h-18h
- Une vingtaine d'enfants
- Sur le temps méridien, environ 18 enfants mangent à la cantine ;
- L'après-midi, on comptabilise entre 15 à 18 enfants, avec un pic de 21 enfants au mois de mai.
- 2 enfants extérieurs fréquentent le mercredi.

Journée Type du mercredi :

Heure	Déroulement	Rôles
8h00	Accueil échelonné	Directrice accueille les enfants avec une animatrice les pointe et propose jeux, dessins.
8H30	Arrivée de l'autre animatrice	
9h15	Fin de l'accueil échelonné	Rangement de jeux, dessins
9h30	Activités du matin	Chaque animatrice ainsi que la directrice mettent en place une activité et ainsi les enfants ont la possibilité de tourner sur les 3 activités du matin.
11h30	Fin des activités	Rangement du matériel, nettoyage des tables, passage aux toilettes
12h00	Repas	Pour les enfants mangeant à la cantine.
13h00	Fin du repas et retour dans le périscolaire	Les enfants retournent à l'accueil de Loisirs et ont un temps calme.

		Pendant ce temps, la directrice et l'adjointe font un point sur la matinée.
13h30-14h00	Temps calme	Jeux calme, histoires
13h30-14h00	Départ des enfants venant que le matin.	Information auprès des parents sur la matinée passée
13h30 à 15h00	Temps de sieste pour les maternels	La directrice gère le temps de sieste avec histoire ou contes.
14h00-16h00	Activités de l'après-midi pour les grands	Mise en place de l'activité de l'après-midi.
15h00 à 16h00	Temps d'activités chez les petits	Activités proposées par les animateurs.
A 16H15	Gouter	Moment de communication avec les enfants/animatrices. Retour sur la journée
17h00 à 18h00	Accueil échelonné du soir	Informations auprès des parents sur la journée de leur enfant.

Participation financière des parents

- **Cantine :**

QF<700	700<=QF<900	900<=QF<=1000	1100	QF>1300 & Ext RPI
3.70	4.00E	4.45E	4.90E	5.20E

- **Accueil de loisirs :**

	QF<700	QF entre 700 et 900	QF entre 900 et 1100	QF entre 1100 et 1300	Au delà et ext RPI
Accueil périscolaire- la 1/2h	1.00E	1.10E	1.20E	1.25E	1.30E
Mercredi matin (9h00-12h00)	6.00E	6.30E	6.90E	7.10E	7.30E
Mercredi la journée (9h00-17h00)	10.00E	10.80E	11.40E	11.60 E	12.00E

ALSH en période de vacances scolaires

Gestion Familles Rurales

- Une semaine en octobre ;
- Une semaine en février ;
- Une semaine en avril ;
- Trois ou quatre semaines en juillet ;

Modes de communication avec les familles

- Mail de la mairie,
- Mail de l'Alsh
- Echanges avec les parents,
- Au besoin, prise de rendez-vous avec les parents à la demande de l'équipe d'animation, des élus ou des parents eux-mêmes,
- La communication est à privilégier,
- Affichages à la porte,
- Projet de création d'un portail famille afin de faciliter les inscriptions mais également dans un souci d'écologie ;

Les activités proposées aux enfants de l'ALSH :

. Activités manuelles très appréciées par les enfants le mercredi : création d'objets pour les différentes fêtes ; ou en lien avec les saisons ;

- Activités jeux extérieurs, les enfants ont besoin de s'extérioriser ;
- Jeux de société ludiques et éducatifs ;
- Activités autour du gaspillage alimentaire et du tri des déchets : création d'affiches, participation des enfants au compostage.
- Création d'un jeu de société autour de la gestion du tri des déchets, du recyclage et de l'environnement.

Les nouveaux projets

Axe majeur : environnement et biodiversité :

- Poursuivre les actions en cours depuis septembre 2022 autour de la nature, de l'environnement et de la biodiversité en partenariat avec **l'école, la mairie et Picardie nature** (Atlas de la Biodiversité Communale : ABC).
- Entretenir et arroser les arbustes plantés dans le cadre de l'ABC.
- Faire des demandes de subventions ou répondre à des appels à projets **(CAF, DRAJES**, OFB, projets innovants, association Audrey PLUVAR) pour concrétiser de nouvelles activités autour de la nature : projet en lien avec l'école : identifier les arbres de l'arboretum et de créer des outils pédagogiques en ALSH puis présentation et association des **parents** sous forme de jeu de piste.

- Finaliser le jeu de société réalisé le mercredi avec les enfants autour de la gestion des déchets, du recyclage et de l'environnement. Présentation et participation des parents au jeu en soirée. Après-midi participative au jeu dans la classe CM1-CM2.

- Projet en lien avec les élus d'organiser une Campagne Anti-Gaspi sur l' année 2023/2024 concernant les repas des enfants pris à la cantine et dans le cadre de la Loi Egalim : Création d' affiches avec les enfants ; 3 semaines en Octobre 2023 de pesées des déchets par catégories (entrées, plat, garniture, mix, fromage, dessert, pain) ; premier diagnostic ; actions à mettre en place en fonction de l'évaluation ; et deuxième session de pesées en Avril 2024 pour vérifier l' impact des actions sur la diminution du gaspillage. Les enfants seront associés tout au long de cette campagne.

Autres axes :

- Renforcer le lien avec l'école :
  Mise en place d'une Instance Pause Méridienne pour **réunir les élus chargés de l'enfance, le périscolaire, les enseignants et les parents élus.** L'objectif de cette instance est de travailler ensemble autour de la continuité éducative et de mettre l'enfant au cœur de nos préoccupations. Une première instance est prévue le 4 juillet 2023. Il s'agira d'établir un état des lieux de la situation, des relations **entre l'école et le périscolaire** : pointer les aspects positifs, les points de blocage et les difficultés puis d'émettre des idées pour améliorer la situation. Nous proposerons également un échange lors de cette réunion autour de tous les projets pédagogiques communs entre école et périscolaire qui témoignent du souhait de travailler sur la cohésion éducative : biodiversité, éducation de la sécurité, sport et concernant la restauration collective (tri des déchets : jeu réalisé par les enfants de l'ALSH, campagne anti-gaspi prévue à la rentrée 2023 dans le cadre de la loi EGALIM).

- Sport : harmoniser l'obligation de l'école d'une pratique sportive quotidienne pendant le temps de la pause méridienne : jeux sportifs, relais, concours de jeu de ballon et de badminton. Organiser des rencontres sportives le mercredi avec **l'ALSH de St Fuscien** en utilisant les équipements communaux (Street Park, Hall des sports). Initiation au tennis avec le **club de tennis**.

- Intergénérationnel : améliorer le lien intergénérationnel en collaboration avec le **CCAS de la municipalité** : repas intergénérationnels, après-midi jeux de société, échange de savoir-faire entre les enfants et les personnes âgées. Développer de nouveaux partenariats avec les associations du village (**club pétanque, Sains Temps Libre**), faire émerger du bénévolat auprès des associations ou des citoyens.

- Sécurité routière : sensibiliser les enfants aux dangers de la route, projet porté par **Mr le Maire** : création de vidéos, photos, avec la mise en scène des enfants, retour aux **parents** par le biais d'une création d'un magazine ; **sujet en lien avec celui de l'école** : intervention de l'association Bus-cyclette auprès des enfants des classes élémentaires. Concernant les classes maternelles, la directrice a le projet de créer au sol dans la cour un parcours dédié à la circulation « des draisiennes » réalisé par les agents techniques de la municipalité. Ce parcours sera à disposition de l'accueil de loisirs.

- Projet d'Initiation aux Gestes de Premiers Secours par la Croix Rouge Française avec les enfants de l'ALSH du Mercredi.
- Parentalité : Développer des actions pédagogiques autour de la parentalité en lien avec la municipalité.
- Accueil d'enfants aux besoins spécifiques : Favoriser la formation des agents pour l'accueil des enfants présentant des problématiques spécifiques (Pôle Ressources Handicap de la CAF).

La Dynamique partenariale

Liens et projets établis avec l'école	Liens et projets avec les autres partenaires	Intervenants ponctuels assurant la prise en charge des activités
-biodiversité, gaspillage, déchets, environnement. -activités sportives. -initiation à la sécurité routière.	-APIC. -Tennis. -Pétanque. -Sains temps libre, -CCAS. -Picardie Nature. -Familles Rurales. -Pôle Ressources Handicap de la CAF. - ALSH St Fuscien -La Municipalité.	Habitants du village avec savoir-faire (couture, cuisine).

Bilan du PEDT et Plan Mercredi 2018/2022

1) Evaluation effectuée par le comité de pilotage le 20 Octobre 2022, et le 6 Mai 2023, Validée par la Commission Enfance du Conseil Municipal, réunie le 17 Mai 2023

Critères :

Niveau 1 : élément pas du tout atteint

Niveau 2 : élément partiellement

Niveau 3 : élément atteint de manière cohérente

Niveau 4 : élément atteint de manière très satisfaisante